



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E135527

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/12/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2006B00656

Siret : 493 409 171 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 022365120

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010759013604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010759013604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : FTMR

6 RUE DE SOUCHEZ
76620 LE HAVRE

Téléphone : 06 28 22 63 57

Portable :

Site Internet : ftmr76.com/

E-mail : ftmr76@orange.fr

Responsabilité légale :

FEUGUERAY THIERRY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/06/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/06/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.